



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 8 Novembre 2017

**Les reculs sociaux, les réorganisations permanentes
ne sont pas une fatalité...**

Organisons-nous et agissons ensemble !

**Le 16 novembre, toutes et tous en grève pour les salaires,
des embauches en CDI et l'amélioration des conditions de travail à La Poste.**

**La CGT FAPT appelle l'ensemble des postiers à poursuivre la mobilisation dans le
cadre de l'action nationale unitaire (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL) du
16 novembre et à participer aux grèves et aux manifestations partout en France.**

À LA POSTE AUSSI, LA COUPE EST PLEINE !!!

SALAIRES : LA MISÈRE...

La Poste est une des entreprises où les salaires sont les plus bas. Jugez-en plutôt : 34 % des personnels ont une rémunération nette moyenne (*hors prime variable et toutes catégories confondues*) entre 1400€ et 1600€. 17% sont juste au-dessus du smic mensuel... Embauche autour de 1 115 euros nets à La Poste soit 100 euros au-dessus du seuil de pauvreté !

En rémunération moyenne brute, un fonctionnaire gagne en moyenne 291€ de plus qu'un contractuel. On est encore loin du « *à travail égal, salaire égal* ».

EMPLOI : UN BILAN CATASTROPHIQUE

Avec un solde négatif de 7 023 équivalents temps plein en 2016, c'est un triste bilan qui se confirme chaque année. Cela fait partie de la stratégie du groupe qui exploite toutes les ressources possibles pour évacuer l'emploi pérenne.

A ce titre, tous les leviers de la précarisation sont activés : l'intérim avec une croissance de 37% en un an correspondant à 6 489 emplois à temps plein. Les CDD avec 22 461 temps pleins en 2016, sont en croissance de 13%. Enfin le recours à la sous-traitance dans le colis et l'express peut atteindre 98% des tournées !!! Une honte pour une entreprise qui se vante d'avoir une politique sociale.

CONDITIONS DE TRAVAIL : TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS

Les postiers subissent des réorganisations permanentes qui réduisent chaque fois les effectifs et soumettent les agents qui restent à des cadences accélérées, cela dans tous les métiers : facteurs, guichetiers, services financiers, agents des services supports, agents des PIC et du Colis, encadrement... Pour les postiers, c'est la double peine, ou plutôt le double risque psychosocial, puisqu'ils voient se dégrader en même temps leurs conditions de travail et la qualité de service délivrée aux usagers.

RIEN NE JUSTIFIE TOUTES CES RÉGRESSIONS SOCIALES !

SI ON AGIT, IL EST POSSIBLE DE GAGNER !

Il est grand temps de mettre un coup d'arrêt à cette politique et d'exiger de véritables mesures de progrès social en faveur des fonctionnaires, des salariés, des jeunes, des retraités. Notre pays en a largement les moyens : la France est championne d'Europe des dividendes versés à ses actionnaires (54 milliards d'euros l'an dernier).

La Poste en a également les moyens avec 935 millions d'euros de résultat en 2016 et déjà 761 millions d'euros pour le premier semestre 2017 : DES PROFITS HISTORIQUES !

Deux choix de société sont possibles : soit le fruit de notre travail continue d'engraisser les profits des actionnaires et des plus riches, soit il profite à l'immense majorité et sert à construire une vie meilleure.

POUR LA CGT, IL EST URGENT :

- ⇒ De réduire le temps de travail, d'augmenter les salaires et de renforcer les garanties collectives.
- ⇒ De développer les services publics pour améliorer le quotidien des populations dans tous les territoires.
- ⇒ De renforcer la protection sociale des populations par une reconquête de notre Sécurité sociale solidaire, universelle, à partir des richesses créées par notre travail.

ET À LA POSTE, IL EST URGENT :

- ⇒ D'augmenter de façon significative les salaires et d'attribuer un 13^{ème} mois à tous les postiers.
- ⇒ D'embaucher immédiatement en CDI tous les contrats précaires.
- ⇒ D'améliorer immédiatement et durablement les conditions de travail.
- ⇒ D'avoir un service public postal au service de toute la population.

LE 16 NOVEMBRE PROCHAIN

GRANDE MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE RENDEZ-VOUS À 14 H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE